



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

PROCÈS-VERBAL N°30 – REUNION DU 05 MARS 2026

Président :	M. GODET Jean-Pierre
Vice-Président :	M. GILBERT Francis
Secrétaire :	M. PETIT Jean-Jacques
Membres présents :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine M. GILBERT Francis
Membres cooptés :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine M. RULLIER David
Membre excusé :	
Membres en consultation par voie électronique :	MM. GODET Jean-Pierre, PETIT Jean-Jacques, RAMBAUD Alexandre, RULLIER David.

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 €, seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Pour les championnats, les règlements appliqués sont ceux de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

Important : l'article 26 des Règlements Généraux de la LFNA s'applique également à nos championnats de District.

Les membres de la commission ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- ✚ M. GODET Jean-Pierre – Interbocage FC
- ✚ M. GILBERT Francis – ES AFP
- ✚ M. PETIT Jean-Jacques – US Vrière St Léger de Montbrun
- ✚ M. RAMBAUD Alexandre – SC L'Absie Largeasse MC
- ✚ Mme. GEOFFRIAUD Marie Christine – ES AFP
- ✚ M. RULLIER David (membre coopté) – FC Chauray

Le procès-verbal n°29 du 26 février 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°30 / Réunion du 05 mars 2026

WEEK-END DU 21-22 FEVRIER 2026

Match n° 55356013 St Jean Missé (2) / Lutaizien-Oiron (1) en Séniors D5, Niveau 1, Poule B.

Arbitre : M. ANCELIN Adrien

Dossier transmis par la Commission Litiges et Contentieux.

La commission Sportive prend note et enregistre la décision de la commission Litiges et Contentieux qui déclare St Jean Misse (2) en infraction et lui donne match perdu avec pénalité (-1) moins un point et (0) zéro but, sans en attribuer le gain à Lutaizien-Oiron ES avec (0) zéro point et (0) but en Séniors D5, Poule B - 1^{er} Niveau - phase 2.

Match n° 53908546 Interbocage (3) / Cerizay Portugais (2) en Séniors D4, Poule A.

Arbitre : M. LE BOISSELIER Alescio

Dossier transmis par la Commission Litiges et Contentieux.

La commission Sportive prend note et enregistre la décision de la commission Litiges et Contentieux qui valide le score acquis sur le terrain à savoir : Interbocage FC (3) / Cerizay Portugais AS (2) = 1-1 en Séniors D4, Poule A.

FORFAITS

Amende de 32 € :

- ⚽ Match n° 55370843 Limalonges (2) / Celles Verrines (4) en Séniors D5, Niveau 2, Poule E.
 - **Celles Verrines 1^{er} forfait.**
- ⚽ Match n° 55371316 Pays Thénezéen (3) / Parthenay Portugais (2) en Séniors D5, Niveau 2, Poule C.
 - **Pays Thénezéen 1^{er} forfait.**
- ⚽ Match n° 55387498 Pays Néo Créchois (1) / Venise Verte (2) en u18 D1.
 - **Pays Néo Créchois 1^{er} forfait.**

Amende de 21 € :

- ⚽ Match n° 55113342 Montmorillon (2) / Poitiers 3 Cités (1) en u16-u18 F ID, Poule B.
 - **Montmorillon 2^{ème} forfait.**
- ⚽ Match n° 55113343 GJ Centre Creuse (1) / Buxerolles-Vouneuil (1) en u16-u18 F ID, Poule B.
 - **Buxerolles-Vouneuil 1^{er} forfait.**
- ⚽ Match n° 55284239 Vasléenne (2) / Champdeniers Pamplie (2) en u13 D4, poule B.
 - **Vasléenne 1^{er} forfait.**
- ⚽ Match n° 55283601 Ent. USPM-Ste Eanne (2) / AFP (3) en u15 D3, poule C.
 - **AFP 1^{er} forfait.**
- ⚽ Match n° 55363923 Parthenay Viennay (3) / GJ Sud Haut Poitou (1) en u14-u17 F à 8, Poule C.
 - **GJ Sud Haut Poitou 1^{er} forfait.**



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°30 / Réunion du 05 mars 2026

- ⚽ Match n° 55387498 Nieuil l'Espoir (1) / Pays Mellois (1) en u14-u17 F à 8, Poule D.
 - **Pays Mellois 1^{er} forfait.**
- ⚽ Match n° 55113909 CO Cerizay (1) / CA Neuville (1) en u16-u18 F ID, Poule C.
 - **CA Neuville 1^{er} forfait.**

DEMANDE DE MODIFICATION TARDIVE

Amende de 28€ au club surligné en gras :

- ⚽ Match n° 55282560 **GJ Cœur de Bocage** (1) / Beauvoir-Niort (1) en u15 Acc. LFNA.
- ⚽ Match n° 55283979 **Pays Thénezéen** (1) / CO Cerizay (2) en u13 D3, Poule A.
- ⚽ Match n° 55284237 **Pays Thénezéen** (2) / Le Tallud (2) en u13 D4, Poule B.
- ⚽ Match n° 55283798 **GJ Orée Autize** (1) / FC Bressuire (2) en u13 D1 Acc. LFNA.
- ⚽ Match n° 55282428 **FC3C** (3) / GJ ETSO (2) en u17 D3.

FEUILLES DE MATCHS EN RETARD OU FMI NON UTILISEES

Amende de 28€ au club surligné en gras :

- ⚽ Match n° 55145985 **FC Les Gâtinaises** (1) / Echiré St Gelais (1) en u16-u18 F ID, poule D.
- ⚽ Match n° 55282592 **Interbocage** (1) / Nueillaubiers (1) en u15 D1, Poule A.
- ⚽ Match n° 55283890 **FC Bressuire** (4) / Echiré St Gelais (1) en u13 D2, Poule B.
- ⚽ Match n° 53959141 **Brion Près Thouet** (1) / Mauzé Rigné (1) en seniors D3, Poule B.

ARRETES MUNICIPAUX

Pour le week-end du 28 février-1^{er} mars 2026, reçus des communes de : Bessines, Magné, Ste Néomaye, Ste Verge.

COURRIER

- ❖ Du club de **l'Union Sud Deux-Sèvres** candidat pour l'accueil des ½ finales ou finales de coupes départementales jeunes et seniors.
- ❖ Du club d'**Amailoux** candidat pour l'accueil d'une ½ finales de coupe départementale seniors.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°30 / Réunion du 05 mars 2026

DIVERS

Sondage Coupe Angélique Séniors : le 17 février dernier un courrier a été adressé à l'ensemble des clubs de R2-R3 (21) afin de les consulter sur le maintien ou non de cette nouvelle compétition suite aux reprogrammations des rencontres de Ligue qui occupent les dates prévues au calendrier. Seule possibilité : jouer en semaine.

Résultats :

- Maintien de la compétition en semaine = **2**
- Suspension de la compétition pour cette saison = **15**
- Ne se prononcent pas = **4**

La commission sportive décide donc de suspendre cette compétition pour cette saison et espère la mettre en place la saison prochaine.

TOURNOIS

- ❖ Du club du **FC Bressuire** : Tournoi u11-u13 le vendredi 1^{er} mai au stade A. Métayer de Bressuire.
- ❖ Du club de **St Cerbouillé** : Tournoi u11-u13 + rassemblement u7-u9 le samedi 16 mai à Cersay (en attente du règlement sportif).
- ❖ Du club de l'**AFP** : Tournoi u11 le 06 avril 2026 à Fors.

N.B : La commission précise toutefois que *« l'engagement des équipes est conditionné à une éventuelle participation à une compétition officielle du District qui se déroulerait ce jour-là et qui reste prioritaire sur les tournois »*.

Tournois / Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

Le Secrétaire
Jean-Jacques PETIT

Le Président
Jean-Pierre GODET